



Présentation

La réunion ayant lieu à l'École Nouvelle Frontière (ÉNf), le Conseil scolaire a été invité le conseil d'école à faire une présentation. Les représentantes du conseil d'école, mesdames Geneviève Savard et Béatriz Breuls de Tiecken, ont présenté un rapport des activités, des succès et des défis du conseil. De plus, le conseil d'école a aussi partagé quelques inquiétudes des parents concernant le recrutement et la rétention du personnel et des élèves, la communication avec les parents et l'appui aux enseignants pour le développement professionnel. Les élus et les membres du conseil d'école ont discuté de diverses pistes et stratégies.



Calendrier scolaire 2017-2018

Le Conseil a adopté les calendriers scolaires des trois écoles. Les dates importantes à retenir sont :

29 août	Rentrée du personnel certifié
30 août	Journée de rassemblement CSNO
5 septembre	Rentrée des élèves - TOUS
23 déc. au 7 jan.	Congé de Noël – TOUS
30 mars au 8 avr.	Congé du printemps _ TOUS
27 juin	Dernière journée des élèves – 1^{re} à 9^e
28 juin	Dernière journée des élèves – 10^e à 12^e
29 juin	Dernière journée du personnel – TOUS

Les calendriers scolaires seront disponibles sur le site web du CSNO et des écoles.

Budget préliminaire 2017-2018

La trésorière a présenté le budget préliminaire pour l'année 2017-2018. Le Conseil continue ses démarches avec le ministre de l'Éducation afin de résoudre le manque de financement en transport scolaire.

Plan capital 2018-2021

Le Conseil scolaire est déçu que l'école des Quatre-Vents (ÉQV) n'ait pas fait partie de la liste des projets capitaux 2017 du ministère de l'Éducation. Le CSNO priorise la modernisation de l'école depuis 2006. L'état de l'édifice à ÉQV nécessite beaucoup de travaux et ne répond pas aux exigences d'une programmation maternelle à la 12^e année. Le CSNO communiquera sa déception au ministère de l'Éducation.

Transport scolaire - ÉQV

Les élus ont révisé l'analyse effectuée pour le projet de transport autonome à l'École des Quatre-Vents (ÉQV), ainsi que les résultats du sondage en ligne envoyé aux parents d'ÉQV. Les résultats de la consultation démontrent que la majorité des parents sont en accord avec un service autonome. Il démontre aussi clairement les préoccupations des parents face à ce projet.

Bien que le projet reste réalisable, plusieurs facteurs influencent la décision d'aller d'avant avec un système de transport scolaire pour ÉQV. Notamment, les revendications actuelles du CSNO auprès du ministre de l'Éducation pour un financement adéquat du transport scolaire.

Le Conseil scolaire a donc recommandé de mettre en veille la décision d'un système de transport scolaire autonome à ÉQV et de continuer les démarches avec le ministère pour un budget en transport stable et équilibré.

Plus de renseignements seront envoyés aux parents d'ÉQV pour répondre aux préoccupations des parents et expliquer davantage la raison d'être de ce projet.

Rural Caucus of Alberta School Boards

Le Conseil scolaire est maintenant membre du « Rural Caucus of Alberta School Boards ». Ce regroupement des conseils scolaires ayant des écoles rurales vise à avoir une voix commune plus forte auprès des instances gouvernementales en ce qui concerne, les points communs qui touchent



Réunion du Conseil scolaire tenue le 5 avril 2017

École Nouvelle Frontière, Grande Prairie, AB

les écoles rurales. En somme, le groupe revendiquera pour le transport scolaire et le financement des écoles en milieu rurales.

LA LOI 1 : FRAIS DE SCOLARITÉ

Selon la nouvelle Loi 1, le Gouvernement de l'Alberta indemniserait les conseils scolaires pour les frais de scolarité et les frais d'autobus que ceux-ci demandaient aux parents. Puisque le CSNO n'a jamais demandé des frais de transport aux parents et que les frais d'enrichissement ont toujours été minimes, le CSNO ne recevra qu'une somme minime en compensation pour ces frais aux parents. Le Conseil scolaire considère que le choix d'assumer les coûts, au lieu de les transférer aux parents, devrait être tenu en considération et qu'il n'est pas juste que le Conseil scolaire ne soit pas compensé au même titre que les autres conseils qui ont choisi de demander des frais aux parents. Le CSNO enverra une lettre au ministère pour partager ses préoccupations à ce sujet.

Archives du District scolaire de St-Isidore #5054

À sa création en mars 1994, le Conseil scolaire du Nord-Ouest N°1 a travaillé en étroite collaboration avec le District scolaire de Saint-Isidore #5054, qui jusque-là avait œuvré au développement, à la promotion et à la défense de l'éducation francophone en Alberta, et plus particulièrement dans la région de Rivière-la-Paix. En fait, c'est sous la tutelle du District scolaire de Saint-Isidore #5054 que voit le jour la première école régionale francophone en milieu rural en 1988, l'École Héritage.

À sa dissolution en août 1994, le District scolaire de Saint-Isidore n° 5054 a remis tous ses devoirs et responsabilités en matière d'éducation et de gestion scolaire francophone au nouveau Conseil scolaire du Nord-Ouest N° 1. De ce fait, le CSNO a aussi hérité de l'ensemble des documents légaux et administratifs du District scolaire de St-Isidore #5054.

Afin de rendre accessibles ses informations importantes historiques au public et d'assurer la pérennité des archives, le Conseil scolaire a approuvé le transfert des archives du District scolaire de St-Isidore #5054 au Alberta Archives à Edmonton.

Reconnaissance des territoires PNMI

Le Conseil scolaire ajoutera à la directive administrative des Règles de préséance la reconnaissance des territoires qui appartenaient aux premières nations.

INVITATION

Le public est invité aux réunions du Conseil et peut faire inscrire un point à l'ordre du jour en communiquant, une semaine à l'avance, avec madame Rachelle Bergeron, secrétaire générale, au 780-624-8855 ou au 1-866-624-8855.

DATES À RETENIR :

7 avril	Journée pédagogique – ÉQV
10 -17 avril	Congé du printemps - ÉQV
14 avril	Vendredi Saint – Congé
17 avril	Lundi de Pâques - Congé
14 -21 avril	Congé du printemps – ÉNF
17 mai	Réunion du CSNO (11h à ÉQV)